

Moyens déployés pour renforcer l'engagement milicien dans l'Eglise

Résultats d'une enquête menée par la Conférence centrale auprès des organisations ecclésiastiques cantonales

Toile de fond

- ⇒ Le système de milice constitue l'épine dorsale de la démocratie directe et des structures de droit public ecclésiastique en Suisse
- ⇒ Or, ce système de milice tend à tomber en désuétude: il est de plus en plus malaisé de recruter des candidats/tes de qualité
- ⇒ Ce phénomène s'explique principalement par l'évolution des conditions cadres: mobilité plus forte, pression accrue de la vie professionnelle, individualisme grandissant, mais aussi manque d'estime pour les laïcs et défaut de droits de participation de ces derniers
- ⇒ En maints lieux, on se pose la question de savoir comment renforcer efficacement l'engagement milicien: indemnisation? garantie d'un soutien professionnel plus étendu? diminution des tâches opérationnelles? offres de formations complémentaires? attestation des fonctions remplies à des fins d'amélioration des perspectives professionnelles? introduction d'un service citoyen obligatoire?

RKZ Focus: l'avenir du système de milice

- ⇒ Forte de ces constatations, la Conférence centrale s'est penchée de près sur l'avenir du système de milice:
- Décembre 2015: rencontre ouverte à de larges cercles sous le titre «Le système de milice: modèle dépassé ou d'avenir?»
 - Juin 2016: thème de réflexion de l'assemblée plénière «Engagement milicien – que peuvent entreprendre la Conférence centrale et ses membres pour le renforcer?»
 - Octobre 2016: enquête menée auprès des membres de la Conférence centrale: «Quels efforts les organisations ecclésiastiques cantonales entreprennent-elles pour renforcer l'engagement milicien au sein de l'Eglise?»
 - De façon permanente: traitement du sujet sur le site Internet et dans la newsletter de la Conférence centrale
 - <http://www.rkz.ch/fr/eglise-etsociete/dossier-engagement-de-milice/>
 - <http://www.rkz.ch/fr/metanav/newsletter/>

Enquête sur le renforcement de l'engagement milicien

⇒ Problématique abordée:

Quels efforts les organisations ecclésiastiques cantonales entreprennent-elles pour renforcer l'engagement milicien?

A quels outils recourent-elles à cette fin?

⇒ Période: octobre à décembre 2016

⇒ L'enquête comprenait cinq volets:

- a. Recrutement de candidats à des postes au sein d'autorités
- b. Informations / offre de parcours de formation pour les nouveaux élus
- c. Formation complémentaire / information régulière des membres des autorités
- d. Marques de reconnaissance et de valorisation autres que de l'argent
- e. Besoins supplémentaires / prestations attendues de la Conférence centrale

⇒ Au total, 25 organisations ecclésiastiques cantonales sur les 26 existantes ont participé à l'enquête

Recrutement

- ⇒ De manière générale, le recrutement des membres des autorités a lieu au travers de contacts personnels et dans le contexte ecclésial
- ⇒ Autres activités:
 - Informations diffusées dans les bulletins paroissiaux, sites Internet, newsletters, etc., avant les élections de renouvellement des organes
 - Communication des profils d'exigence ou des cahiers des charges pour les membres des synodes et conseils paroissiaux
 - Soutien et conseils apportés aux communes ecclésiastiques par les Eglises nationales
 - Commission de recrutement du synode pour les membres des autorités de l'Eglise nationale

Formation

a) Autorités à l'échelon des Eglises cantonales

⇒ Autorités en général:

- Remise de la constitution ecclésiastique, du corps des textes législatifs, du règlement interne, des cahiers des charges, du manuel concernant l'organisation et de brochures d'information
- Introduction informelle à la tâche par le prédécesseur
- Rencontre à but d'initiation avec la participation du secrétaire général de la Conférence centrale

⇒ Membres des organes exécutifs:

- Séminaire et cours après l'entrée en fonction
- Programme spécifique d'initiation à la tâche pour les nouveaux membres
- Introduction par le secrétaire général et/ou le président

⇒ Membres des organes législatifs:

- Manifestations à but d'initiation, formations, cours et ateliers

Formation

b) Autorités à l'échelon des communes ecclésiastiques / paroisses

- ⇒ Rencontre ou cours à but d'initiation pour les nouveaux élus
- ⇒ Offre de cours ciblée pour les diverses fonctions exercées au sein des organes des communes ecclésiastiques / paroisses (administration, finances, conduite du personnel, gestion immobilière, etc.)
- ⇒ Introduction informelle à la tâche au sein des communes ecclésiastiques / paroisses
- ⇒ Rencontres périodiques des responsables administratifs
- ⇒ Manifestations à but d'initiation avec la Conférence centrale
- ⇒ Remise de la constitution ecclésiastique, du corps des textes législatifs et du manuel concernant la gestion administrative

Formation permanente

a) Autorités à l'échelon des Eglises cantonales

⇒ Autorités en général :

- Formations proposées à intervalles réguliers sur des sujets politiques et sociétaux spécifiques
- Manuel pratique pour les membres de commissions et de fractions
- Formation individuelle en lien avec la fonction et les compétences exercées
- La formation permanente a lieu «on the job» dans le cadre de séances ou par les soins du secrétaire général

⇒ Membres des organes exécutifs:

- Séminaires, ateliers et cours de formation périodiques
- Rencontres entre autorités ecclésiastiques cantonales et communales

⇒ Membres des organes législatifs:

- Rencontres à but d'information et de discussion («Synodenstamm»)
- Envoi régulier d'informations générales

Formation permanente

b) Autorités à l'échelon des communes ecclésiastiques / paroisses

- ⇒ Offres de formation sur des thèmes spécifiques (administration, conduite du personnel, assurances, informatique, gestion immobilière, etc.)
- ⇒ Rencontres à but d'information ou séminaires consacrés à des sujets spécifiques
- ⇒ Soutien à caractère professionnel assuré par le secrétariat général de l'organisation ecclésiastique cantonale
- ⇒ Mise à disposition de manuels (gestion, comptabilité, révision, etc.)
- ⇒ Rencontres entre autorités ecclésiastiques cantonales et communales

Marques de reconnaissance autres que de l'argent

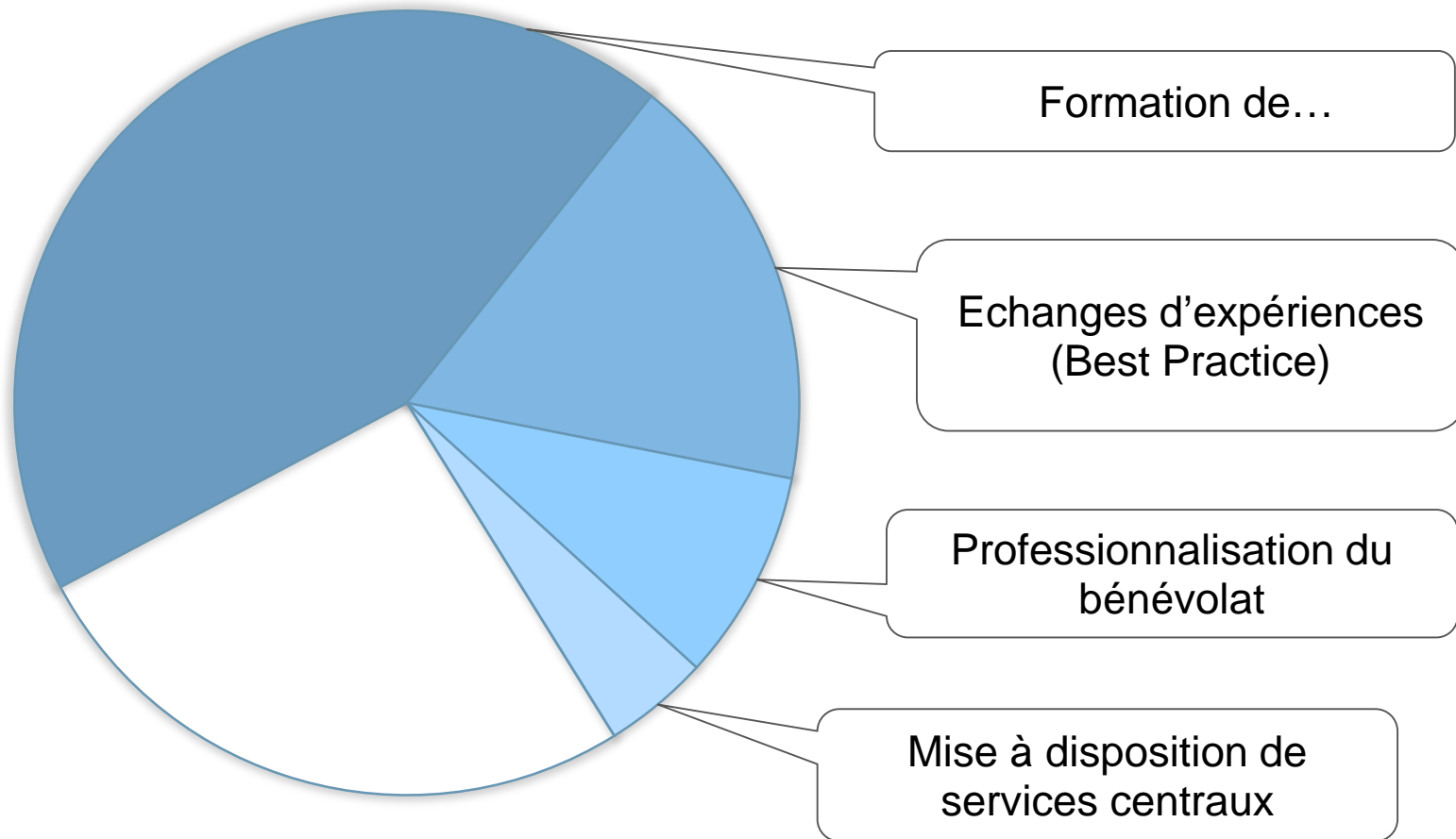
⇒ Marques traditionnelles de reconnaissance autres que de l'argent:

- Prise en charge des frais de formation de base et de formation permanente (en tout ou partie)
- Manifestations festives / cadeaux (p.ex. repas de fin d'année, excursions, repas/cadeau de départ, apéritif après les séances)

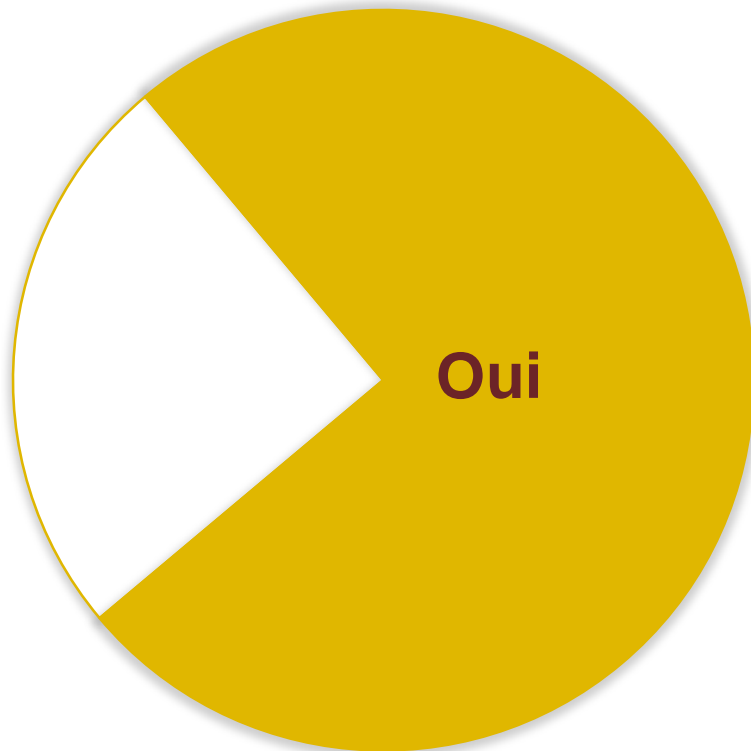
⇒ Autres marques:

- Certificat de travail ou attestation d'activité exercée (p.ex. sur la base du Dossier Bénévolat)
- Attribution d'un prix annuel pour des activités bénévoles méritantes
- Prise en charge des frais de déplacement
- Prise en compte des compétences acquises en dehors de l'activité professionnelle pour l'attribution à une classe de salaire

Où les organisations ecclésiastiques cantonales discernent-elles encore des besoins d'agir?



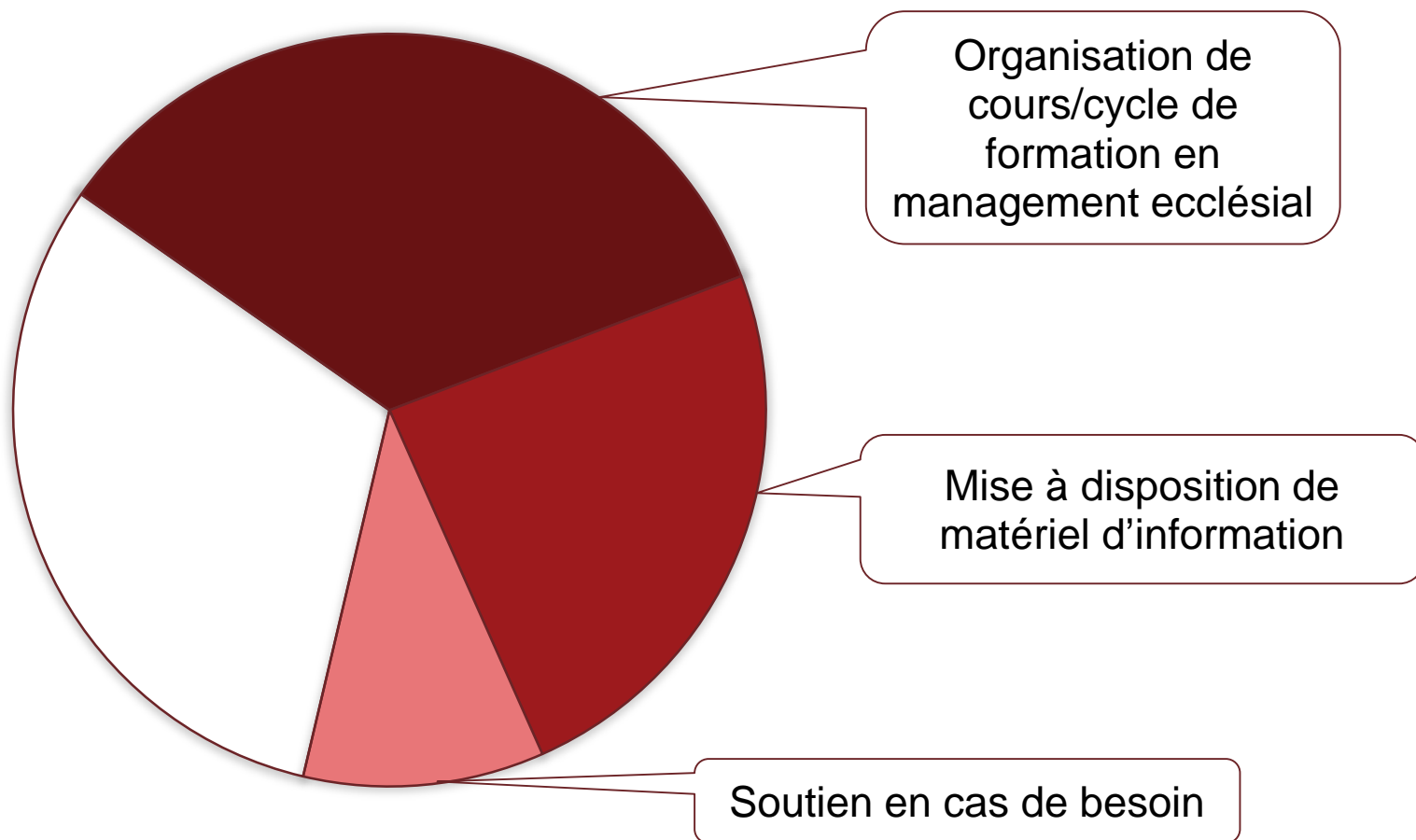
Est-ce qu'une collaboration à l'échelon intercantonal serait utile?



Possibilités de collaboration citées

- Echanges d'exemples de Best Practice, de méthodes de travail et de recrutement, de mesures incitatives, etc.
- Entretiens réguliers entre instances pastorales et autorités de droit public ecclésiastique (p.ex. FRCR)
- Collaboration avec l'Eglise protestante (coopération œcuménique)

Quelles sont les attentes des organisations ecclésiastiques cantonales à l'égard de la Conférence centrale?



Résumé

- ⇒ Les organisations ecclésiastiques cantonales mettent en œuvre une large palette d'instruments et de mesures pour renforcer l'engagement milicien
- ⇒ Le recrutement a lieu principalement au travers de contacts personnels
- ⇒ Les grandes Eglises nationales surtout disposent de programmes d'initiation spécifiques pour les nouveaux élus des organes exécutifs et législatifs
- ⇒ Parallèlement aux séminaires, ateliers et autres manifestations spécifiques, la formation permanente «on the job» occupe une place importante
- ⇒ La prise en charge des frais de formation de base et de formation continue ainsi que les manifestations festives et les cadeaux constituent les formes les plus courantes de marques de reconnaissance ne consistant pas en de l'argent.
- ⇒ Des mesures supplémentaires à prendre pour renforcer l'engagement milicien sont identifiés principalement dans le domaine de la formation de base / formation continue ainsi que dans celui des échanges d'expériences entre cantons
- ⇒ On attend essentiellement de la Conférence centrale des offres de cours et du matériel d'information

Soutien offert par la Conférence centrale

La Conférence centrale

- ⇒ ... aide les membres des autorités de milice en leur offrant des possibilités de s'informer (site Internet, newsletter et prospectus)
- ⇒ ... se tient à disposition pour des exposés, cours et ateliers consacrés aux structures de l'Eglise catholique, au système dualiste ou encore à des questions de droit public ecclésiastique, de financement des Eglises et de management ecclésial
- ⇒ ... propose à intervalles réguliers en Suisse alémanique un cours de base de management ecclésial (offre qu'elle est disposée à étendre au besoin)
- ⇒ ... soutient ses membres désireux de renforcer le système de milice en leur sein et les conseille au besoin en matière d'offres de formation pour les autorités
- ⇒ ... organise chaque année pour les membres des exécutifs cantonaux une manifestation intitulée «RKZ Focus» visant des buts d'information et de réseautage
- ⇒ ... s'engage au niveau national en faveur de la promotion du bénévolat en soutenant activement le Réseau suisse bénévolat et l'Observatoire du bénévolat

Suggestions pour les membres de la Conférence centrale

- ⇒ Formes générales de reconnaissance à caractère non financier:
 - besoin de développer ses propres activités
 - besoin d'une coopération intercantonale
 - besoin d'échanges de best practices par-delà les frontières cantonales
 - mesures concrètes
- ⇒ Les informations / offres de la Conférence centrale sont utilisées et diffusées.
- ⇒ Chaque organisation ecclésiastique cantonale désigne en son sein une personne en charge de l'«engagement milicien».
- ⇒ Les activités régulières dans ce champ sont confinées dans une liste de contrôle / planification propre.
- ⇒ L'établissement de cette liste / planification ainsi que sa tenue à jour constitue une occasion d'examiner où et comment des améliorations sont possibles.